

CIRCULAIRE N° 71 / 2023 – 7 décembre 2023

OBJET : Réponse de la Présidence de la République à notre courrier du 8 novembre 2023

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chères et chers collègues

Nous vous avons transmis dans une circulaire 66/2023, la lettre (*jointe*) afférente revendiquant notre présence officielle dans le Bas-Rhin et la Moselle. Ce courrier avait été remis au chef de Cabinet du président de la République lors de sa visite le 8 novembre au siège du GODF où notre Fédération était invitée.

Vous trouverez la réponse (*jointe*) du Chef de cabinet au nom du Président de la République. Le ministre de l'Éducation nationale auquel nous avons aussi adressé un même courrier doit "nous tenir informé de la suite" donnée à notre requête. Nous allons donc relancer le ministre.

Amitiés laïques et fédérales.